



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le
lundi 5 juin 2017 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mmes Brigitte Kenny
Antoinette Boilard-Lord
Chantal Lebel
MM. Roger McGrath
Jules Ferland
David Ferguson

Quorum : le quorum est constaté.

M. Francois Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2017 - 06 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des 1^{er} et 22 mai 2017
3. Suivi des procès-verbaux
4. Période de questions
5. Administration
 - 5.4. Affaires courantes
6. Rapport d'activités du maire et des conseillers
 - 6.1. Rapport d'activité du maire
 - 6.2. Rapport d'activité des conseillers
7. Correspondance
 - 7.1. CREGIM - adhésion 2017
 - 7.2. Chevaliers de Colomb - demande de don
 - 7.3. Association forestière de la Gaspésie – adhésion 2017
8. Acquisition de terrain – Robert Bourdages
9. Solidarité Ristigouche – plan d'action
10. Projets municipaux – plan et échéanciers
11. Dossier Coupes abusives
12. Sentiers pédestres
13. Loisirs Ristigouche Sud-Est Inc.
14. Nouvelles lumières de rue
15. Direction incendie
16. Taxation protection incendie camping
17. Employé municipal auxiliaire
18. Concierge
19. Achat d'outillage
20. PAARRM 2017-2018
21. Chien errant
22. Varia
23. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 5 juin 2017 soit accepté tel que modifié.

Résolution n° 2017 - 06 - 002 Adoption des procès-verbaux des 1er et 22 mai 2017

Il est PROPOSÉ par Mme Antoinette Boilard-Lord
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} mai 2017 et de la séance extraordinaire du 22 mai 2017 soient adoptés tels que modifiés.

2017 - 06 - 003 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux est présenté, discuté et réglé.

2017 - 06 - 004 Période de questions

Aucun contribuable n'est présent.

2017 - 06 - 005 Administration

2017 - 06 - 005 - 1 Liste des comptes payés - mai 2017

Les comptes payés au mois de mai 2017 sont révisés et acquiescés.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
Passé Partout Enr.	201.21
Telus	236.83
Quincaillerie Baie des Chaleurs	721.76
Quincaillerie Baie des Chaleurs	160.40
Dufresne Hébert Comeau	4 512.48
JM Arsenault	165.52
Hervé Esch	1 128.01
Hydro Québec	234.33
MRC d'Avignon	4.00
Desjardins assurances	201.20
Bell Mobilité	98.26
Ent. A. Lagacé	11 305.47
David Ferguson	715.25
Hervé Esch	1 121.99
LET - Saint-Alphonse	327.59
Hervé Esch	294.50
Hervé Esch	14.68
Jules Ferland	51.74
Donald Lebourque	270.00
Hervé Esch	1 144.35
Serge Ouellette	1 143.02
MRC d'Avignon	193.70
MRC d'Avignon	157.18
Total payé	24 403.47

Résolution n° 2017 - 06 - 005 - 2 Présentation des comptes à payer - mai 2017

Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
Passé Partout Enr.	160.97
Le web simple	258.69
JN Savoie	37.92
Dufresne Hébert Comeau	1 355.56
Hydro Québec	722.64
Hydro Québec	131.15
Telus	256.58
Canadian Tire	262.73
Berthelot	58.48
JN Savoie	42.39
JN Savoie	20.01
JN Savoie	43.42

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
JN Savoie	19.50
JN Savoie	55.19
Locations Leblanc	11.50
eToner	302.91
SAAQ	1.65
Bouffard sanitaire	521.10
Passe Partout Enr.	160.97
Postes Canada	15.87
JN Savoie	112.68
JN Savoie	237.79
JN Savoie	22.99
JN Savoie	143.64
JN Savoie	11.36
JN Savoie	68.99
JN Savoie	5.47
JN Savoie	18.39
Berthelot	28.75
Hydro Québec	242.14
Total à payer	5 331.43

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au : 05 juin 2017.

Hervé Esch

Directeur général,
secrétaire-trésorier

2017 - 06 - 005 - 3 Rapport de trésorerie - mai 2017

Le rapport de trésorerie est présenté.

Solde d'ouverture	mai 2017	120 775.14
<u>Entrées</u>		38 629.65
Taxes municipales	34 668.03	
Transferts reçus	3 315.00	
Autres revenus	449.62	
Dons reçus	197.00	
<u>Sorties</u>		- 22 368.11
Fournisseurs	17 640.26	
Salaires et cotisations	3 475.63	
Autres dépenses	1 100.00	
Frais bancaires	152.22	
Solde de clôture	mai 2017	137 036.68
Évolution	mai 2017	16 261.54

2017 - 06 - 005 - 4 Affaires courantes

Des discussions ont lieu sur les sujets suivants :

- Dossier Gastem, informations de l'avocat ;
- Emploi étudiant du Comité de développement local de Ristigouche-Sud-Est.

2017 - 06 - 006 Rapport d'activités du maire et des conseillers

2017 - 06 - 006 - 1 Rapport d'activité du maire

Le maire effectue une mise à jour concernant les dossiers suivants :

- Comité de gouvernance de la MRC d'Avignon ;
- Régies de l'énergie éolienne Bas-St-Laurent / Gaspésie - Rencontre à Matane ;
- Forum Gaspésie à Bonaventure ;
- RPEP comité de pilotage.

2017 - 06 - 006 - 2 Rapport d'activité des conseillers

Le conseiller David Ferguson effectue une mise à jour concernant Loisirs Avignon Centre.

2017 - 06 - 007 Correspondance

La correspondance est lue et classée.

Résolution n° 2017 - 06 - 007 - 1 CREGIM - adhésion 2017

CONSIDÉRANT la proposition d'adhésion du Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est adhère au Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour l'année financière 2017-2018 pour un montant de 75,00 \$.

Résolution n° 2017 - 06 - 007 - 2 Chevaliers de Colomb - demande de don

CONSIDÉRANT la demande de don des conseils Belval et de la Pointe des Chevaliers de Colomb ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny

Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est fasse un don de 50,00 \$ aux conseils Belval et de la Pointe des Chevaliers de Colomb pour l'organisation de la journée du troisième âge qui aura lieu le 11 juin 2017 à l'école des deux Rivières de Matapédia.

Résolution n° 2017 - 06 - 007 - 3 Association forestière de la Gaspésie – adhésion 2017

CONSIDÉRANT la proposition d'adhésion de l'Association forestière de la Gaspésie ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Antoinette Boilard-Lord

Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est adhère à l'Association forestière de la Gaspésie pour l'année financière 2017-2018 pour un montant de 75,00 \$.

Résolution n° 2017 - 06 - 008 Acquisition de terrain – Robert Bourdages

CONSIDÉRANT l'acceptation de l'offre d'achat faite par la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est à M. Robert Bourdages d'une partie de son terrain adjacent à celui de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est accepte d'acheter ce terrain au prix de 5 000,00 \$.

QUE le paiement du prix d'achat soit effectué comme suit :
- un premier acompte de 500,00 \$ (cinq cents) sera payé immédiatement à M. Bourdages ;
- un deuxième paiement de 1 500,00 \$ (mille cinq cents) sera payé à la signature de l'acte notarié ;
- le solde de 3 000,00 \$ (trois mille) sera porté aux comptes de taxes municipales de M. Bourdages en paiement des taxations à venir ;

QUE soit donné mandat à la firme Mercier Jutras Arpenteurs de New-Richmond (Québec), d'effectuer toutes démarches nécessaires à cette acquisition de terrain ;

QUE soit donné mandat à Maître Nancy Roy, notaire à Nouvelle (Québec), d'effectuer toutes démarches nécessaires à cette acquisition de terrain.

Résolution n° 2017 - 06 - 009 Solidarité Ristigouche – plan d'action

CONSIDÉRANT l'offre de services de Copticom concernant la relance de la campagne de Solidarité Ristigouche ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est accepte l'offre de services de Copticom pour un montant de 17 400,00 \$ plus taxes.

2017 - 06 - 010 Projets municipaux – plan et échéanciers

Une mise à jour est faite concernant les projets en cours : rénovation du Centre d'interprétation, réfection du chemin Sillars, réaménagement de l'écocentre, construction d'un entrepôt municipal, remplacement du système de traitement des eaux usées du Centre F. P. Adams, installation d'un terrain de soccer.

2017 - 06 - 011 Dossier Coupes abusives

Le rapport préliminaire de l'ingénieur forestier suite à sa visite de terrain et les possibilités de poursuites sont présentés au conseil.

2017 - 06 - 012 Sentiers pédestres

Des discussions auront lieu avec Mme Suzanne Lavoie afin de prolonger temporairement les ententes de droits de passage sur ses terrains.

2017 - 06 - 013 Loisirs Restigouche Sud-Est Inc.

Les documents reçus du comité Les Loisirs Restigouche-Sud-Est suite à sa dissolution sont présentés. Le point sera discuté en réunion de travail.

2017 - 06 - 014 Nouvelles lumières de rue

Les emplacements exacts des 5 nouvelles lumières de rue seront repérés sur le terrain afin de permettre d'entamer les démarches nécessaires auprès d'Hydro-Québec.

2017 - 06 - 015 Direction incendie

Des discussions ont encore lieu avec la municipalité de Pointe-à-la-Croix concernant la répartition du coût du directeur incendie entre les 7 municipalités participantes.

2017 - 06 - 016 Taxation protection incendie camping

Sous réserve de réception des résolutions correspondantes, la municipalité de Pointe-à-la-Croix ne souhaite pas modifier le nombre de sites de camping saisonnier ni le pourcentage de chacun de ceux-ci dans le calcul du nombre de portes inclus dans l'entente de protection incendie entre les deux (2) municipalités.

Résolution n° 2017 - 06 - 017 Employé municipal auxiliaire

CONSIDÉRANT QUE certaines tâches de l'employé responsable des infrastructures municipal nécessitent une aide ponctuelle ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Jules Ferland

Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est embauche M. Jacob Ouellette au salaire minimum (soit 11,25 \$ de l'heure) pour quelques heures par semaines en fonction des besoins de la municipalité et des disponibilités de M. Ouellette.

Résolution n° 2017 - 06 - 018 Concierge

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est est à la recherche d'une personne intéressée par le contrat de conciergerie ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est octroie le contrat de concierge à M. Donald Le Bourque au taux horaire de 15,00 \$ payé mensuellement sur présentation de factures.

Résolution n° 2017 - 06 - 019 Achat d'outillage

CONSIDÉRANT les besoins en outillage de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est fasse l'acquisition d'une scie à élaguer pour un montant d'environ 500,00 (cinq cents) ou 600,00 \$ (six cents).

Résolution n° 2017 - 06 - 020 PAARRM 2017-2018

CONSIDÉRANT QU' une subvention de 3 450,00 \$ est disponible pour la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est dans le cadre du Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PAARRM) ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et résolu à l'unanimité

QUE dans le cadre du PAARRM, la municipalité entreprenne les travaux de construction ou amélioration de chaussée et de construction ou remplacement de ponceaux de moins de 4,5 m sur les chemins suivants pour un montant de 5 000,00 \$:

- chemin Kempt ;
- chemin Pelletier ;
- chemin de New-Glasgow.

QUE le directeur général achemine le formulaire de demande de subvention du PAARRM pour l'exercice financier 2017-2018 au bureau de M. Sylvain Roy, Député de Bonaventure.

2017 - 06 - 021 Chien errant

Un chien agressif ayant été rapporté par plusieurs personnes dans la municipalité, M. François Boulay, maire, donnera un dernier avertissement verbal au propriétaire avant de faire une application stricte du règlement par l'imposition d'une amende.

2017 - 06 - 022 Varia

Aucun point n'est ajouté.

Résolution n° 2017 - 06 - 023 Levée de l'assemblée

À 21 h 30, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.
Accepté.

François Boulay
Maire

Hervé Esch
Directeur général,
secrétaire-trésorier